

Avis de constitution

SOCIETE « NAKI GROUPE » en abrégé « NG »

Siège Abidjan – Cocody, les 2 Plateaux, Angré 8ème
Tranche, caféier 6, ILOT 2, Lot 10. non loin de terminus
205, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAKI GROUPE » en abrégé « NG »

Objet : - la transformation, la vente, l'exportation de café-cacao, des noix de cajou et de tous produits agricoles ;

- la torréfaction ;
- le négoce international,
- l'importation, l'exploitation, la distribution et la représentation de tous produits, denrées, marchandises et matières premières agricoles ;
- le commerce général ;
- l'import – export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody, les 2 Plateaux, Angré 8ème Tranche, caféier 6, ILOT 2, Lot 10. non loin de terminus 205, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M DROGBA TCHOMA NAKI JUNIOR YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11723 du 11/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69656/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

